

## SÉANCE DU 4 AVRIL 2014

---

### Ordre du jour : Élection du Maire et des Adjointes

---

Le vendredi 4 avril 2014 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Minzier s'est réuni à la mairie sous la présidence de Raymond COURLET, Maire.

Étaient présents : Anne-Marie BAUDET, Bernard CHASSOT, Patrice GAILLARD, Lydie GALL, Jean-Claude JACQUET, Véronique LEGENDRE, Jacques MENU, Thierry MERLE, André MORARD, Philippe NAVET, Cédric ROMAND, Laëtitia SEBERT, Jean-Claude TIMMERMAN, Karine VEYRAT, Jacques VUICHARD

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Jacques VUICHARD

---

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Raymond COURLET, Maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil.

### ÉLECTION DU MAIRE

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal (M. TIMMERMAN Jean-Claude) a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré quinze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Chaque conseiller a pris part au vote.

Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls :	1
Nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8
Ont obtenu des voix :	Bernard CHASSOT : 14 voix

M. CHASSOT Bernard a été proclamé Maire et a immédiatement été installé.

### ÉLECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence de M. CHASSOT Bernard, élu Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire.

Le Président a indiqué qu'en application des articles L.2122-1 et 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit quatre adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de quatre adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à quatre le nombre des adjoints au maire de la commune.

M. Thierry MERLE a demandé la parole avant que les élus prennent part au vote.

Il est alors procédé à l'élection du 1<sup>er</sup> adjoint :

Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls :	1
Nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8
Ont obtenu des voix :	GAILLARD Patrice : 14 voix

M. GAILLARD Patrice a été proclamé premier adjoint et immédiatement installé.

Élection du 2<sup>ème</sup> adjoint :

Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Nombre de votants : 15  
Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls : 2  
Nombre de suffrages exprimés : 13  
Majorité absolue : 7  
Ont obtenu des voix : MORARD André : 13 voix  
M. MORARD André a été proclamé deuxième adjoint et immédiatement installé.

Élection du 3<sup>ème</sup> adjoint :  
Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :  
Nombre de votants : 15  
Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 15  
Majorité absolue : 8  
Ont obtenu des voix : GALL Lydie : 14 voix MERLE Thierry : une voix  
Mme GALL Lydie a été proclamée troisième adjoint et immédiatement installée.

Élection du 4<sup>ème</sup> adjoint :  
Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :  
Nombre de votants : 15  
Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls : 1  
Nombre de suffrages exprimés : 14  
Majorité absolue : 8  
Ont obtenu des voix : VUICHARD Jacques : 14 voix  
M. VUICHARD Jacques a été proclamé quatrième adjoint et immédiatement installé.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.